CAMPAGNE « GARE A LA RAGE »

La France est indemne de rage depuis 2001. Pourtant, ce virus, mortel pour l'être humain et l'animal à l'apparition des premiers symptômes, est encore une réalité dans plus de 110 pays à travers le monde et notamment des pays à fort attrait touristique.

Chaque année, 50 000 personnes décèdent de la rage au niveau mondial. Sur le territoire national, les derniers décès humains ont été causés par une contamination à l'étranger, par contact ou morsure d'un animal infecté.

La Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France vous sollicite afin d'informer et de sensibiliser vos administrés, en amont des périodes de congés, principalement les vacances scolaires, afin :

- qu'ils évitent tout contact avec un animal à l'étranger ;
- de les interpeller sur l'interdiction de ramener un animal étranger sur le territoire national ;
- qu'ils soient informés sur les obligations vaccinales et déclaratives lors d'un voyage hors union européenne avec un carnivore domestiques (chien ou chat).

Ce plan d'action a pour but de proposer aux communes un modèle « clé en main » de déploiement de la campagne nationale « Gare à la rage » à destination de leurs administrés. Chaque commune est libre d'adapter ce plan d'action selon ses contraintes, canaux de communication et ligne éditoriale.





CAMPAGNE
« GARE A LA RAGE »

MAIRIE DE USSY-SUR-MARNE

2 rue de Changis
77260 Ussy-sur-Marne

01 60 22 13 17

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de USSY-SUR-MARNE